



Communiqué de presse

## **Non à une dialyse au rabais !**

**La FNAIR (Fédération Nationale d'Aide aux Insuffisants Rénaux) qui représente en France l'ensemble des insuffisants rénaux fait part de sa très vive inquiétude à l'annonce de la diminution du prix de la dialyse envisagée par la CNAMTS (dans son rapport du 9 juillet 2009).**

Dans le souci légitime de limiter la hausse des dépenses de l'assurance-maladie, la CNAMTS a ciblé des secteurs dans lesquels il existe des « marges de manœuvre » à réaliser, parmi lesquels le tarif des traitements de dialyse. La CNAMTS précise que « *si l'on appliquait le tarif allemand qui est unique quels que soient la technique et le lieu de réalisation, l'économie pourrait être à terme de plus de 100 millions d'euros* ». Le forfait de base allemand moyen est aujourd'hui fixé à environ 187 euros (honoraires médicaux) - il est actuellement, en France, autour de 220 euros pour l'hémodialyse à domicile et de 300 euros en centre pour les malades plus lourds -.

Avec le forfait allemand, à charge aux structures de soigner, et de se développer comme elles le peuvent, en tirant inmanquablement sur le prix des matériels utilisés (dialyseurs de moindre performance, membranes moins biocompatibles, etc). Diminuer le prix de la dialyse va aussi nécessairement conduire à des arbitrages obligatoires et préjudiciables. Si la dialyse française est bel et bien, comme le mentionne la CNAMTS, la plus chère d'Europe, la FNAIR entend ici rappeler que c'est aussi dans notre pays que l'espérance de vie en dialyse est la plus élevée au monde. Cette qualité a certes un coût, mais que veut-on ? **Veut-on une dialyse au rabais ou soigner tous les malades de façon optimale ?**

Une telle mesure arbitraire de baisse de tarif entraînerait une baisse de qualité de la dialyse et interdirait tout progrès technologique ou médicamenteux futur, venant brutalement contredire la volonté d'améliorer la qualité de vie des malades chroniques et notamment des dialysés, voulue par les plans de santé publique de ces dernières années. N'oublions pas que différentes enquêtes de santé publique ont montré que l'insuffisance rénale traitée par dialyse était la maladie chronique entraînant la plus grande détérioration de la qualité de vie.

La FNAIR regrette le raisonnement purement comptable de la CNAMTS, qui s'émancipe volontiers des critères humains et médicaux. Nous n'en sommes, certes, qu'au stade de la réflexion, mais l'on peut justement regretter que celle-ci ne se soit pas faite en concertation avec les professionnels de santé et les représentants des patients qui sont les premiers concernés, en contradiction totale avec la volonté affirmée par les pouvoirs publics depuis le plan Kouchner sur le droit des malades.

**La FNAIR a toujours été associée, comme partenaire ou comme moteur, aux décisions portant sur les réformes du traitement de l'insuffisance rénale. A cet égard, il nous paraît légitime et nécessaire de faire partie du groupe de réflexion qui décidera, à terme, des économies à réaliser en matière de dialyse.**

Pourtant, des pistes sérieuses d'économie existent. La CNAMTS évoque la possibilité de développer la dialyse à domicile. Tout comme elle a incité à une meilleure prise en considération du traitement par dialyse péritonéale, la FNAIR a toujours soutenu et défendu le développement de la dialyse à domicile, la moins coûteuse de toutes, mais dans l'exacte mesure où elle participe à une meilleure autonomie du patient et donc à une meilleure qualité de vie. Si elle permet aussi de faire des économies, tant mieux. Mais le critère financier ne doit, en aucune mesure, présider un choix qui est avant tout médical.

La dialyse péritonéale est trop peu développée dans certaines régions, des marges existent, de même pour l'hémodialyse à domicile, mais une autonomisation à marche forcée aurait des conséquences désastreuses.

La FNAIR œuvre depuis maintenant 37 ans pour le maintien et l'amélioration de la qualité des traitements de dialyse. Un autre de ses principaux axes d'action consiste à **organiser et promouvoir la prévention des maladies rénales** lesquelles concernent un Français sur vingt, au travers d'une vaste campagne nationale de dépistage menée chaque année, la « Semaine nationale du Rein ».

En identifiant de manière précoce une insuffisance rénale, il est possible de retarder, voire d'éviter la mise en dialyse. Avec un recul de 5 ans, la FNAIR a chiffré l'économie réalisée grâce à cette campagne à 105 millions d'euros/an\*. Voilà une piste d'économies substantielles, qui tire la Santé publique vers le haut.

**Il n'est pas acceptable que l'on puisse décider, en quelques semaines, de mesures strictement financières qui auront un impact hautement délétère sur l'espérance de vie des malades.**

**La FNAIR espère être entendue, et que les pouvoirs publics et le gouvernement sauront l'écouter car nous sommes les personnes concernées :**

- **La FNAIR appelle l'ensemble de ses partenaires et l'ensemble des professionnels de santé à se mobiliser à ses côtés pour défendre la qualité de la dialyse en s'opposant à toute baisse arbitraire, non concertée, des tarifs de dialyse.**
- **La FNAIR, reconnue d'utilité publique, et en tant que représentante des malades insuffisants rénaux demande aux pouvoirs publics, au Ministère de la Santé et à la CNAMTS, de participer activement et effectivement au travail de réflexion qui est et sera mené sur les économies à envisager en matière de dialyse.**

\* Rapport disponible sur [www.semainedurein.fr](http://www.semainedurein.fr)

#### **A propos de la FNAIR :**

Créée en 1972, la Fédération Nationale d'Aide aux Insuffisants Rénaux compte aujourd'hui près de 11.000 adhérents.

Afin d'améliorer la qualité de la vie et des soins des personnes souffrant d'insuffisance rénale, les actions que mène la FNAIR s'organisent à plusieurs niveaux :

- Représenter et défendre les intérêts des malades sur le plan national
- Informer les patients et leurs proches, les écouter, les soutenir, les conseiller, les aider dans les démarches administratives, faciliter leur réinsertion professionnelle..
- Créer une solidarité entre toutes les personnes atteintes de maladies rénales.
- Améliorer la qualité et la disponibilité des traitements, encourager et contribuer à la prévention, promouvoir la recherche, les techniques nouvelles.
- Informer l'opinion et sensibiliser les pouvoirs publics dans les domaines des maladies et de l'insuffisance rénale, de la dialyse et de la transplantation rénale, et promouvoir le don d'organes.

#### **Relations Presse :**

*Agence Wellcom* : Caroline Pascault & Camille Piger

[cp@wellcom.fr](mailto:cp@wellcom.fr) et [cpi@wellcom.fr](mailto:cpi@wellcom.fr) - 01 46 34 60 60

*FNAIR* : Romain Bonfillon - [romain.bonfillon@fnair.asso.fr](mailto:romain.bonfillon@fnair.asso.fr) – 04 81 07 22 88